

Distr. générale 4 octobre 2019 Français

Original: anglais

## Comité des droits de l'homme

## Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 3026/2017\*.\*\*

Communication présentée par : M.G.

 $Victime(s) \ pr\'esum\'ee(s)$ : L'auteur

État partie : Suède

Date de la communication : 10 octobre 2017 (lettre initiale)

Question(s) de fond : Déportation vers l'Afghanistan

Le 25 juillet 2019, ayant été informé le 5 juin 2019 par le conseil que l'auteur présentait une nouvelle demande et ne s'opposait pas à ce qu'il soit mis fin à l'examen de la communication, le Comité a décidé de mettre fin à l'examen de la communication  $n^{\circ}$  3026/2017.

GE.19-17068 (F) 090720 100720





<sup>\*</sup> Adoptée par le Comité à sa 126e session (1er-26 juillet 2019).

<sup>\*\*</sup> Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Yadh Ben Achour, Ilze Brands Kehris, Arif Bulkan, Ahmed Amin Fathalla, Shuichi Furuya, Christof Heyns, Bamariam Koita, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Hernán Quezada Cabrera, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Yuval Shany, Hélène Tigroudja, Andreas Zimmermann et Gentian Zyberi.